

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, S.A., Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Cléricaux et Catholiques

Il ne faudrait pas laisser passer, sans les quelques commentaires qu'elles méritent, les correspondances adressées du Valais aux journaux radicaux de la Suisse et qui concernent nos élections législatives.

Le sens de ces correspondances est celui-ci : « Le parti radical valaisan a une situation fort difficile. Il doit lutter contre des gens puissants, contre un parti depuis bientôt cinquante ans au Pouvoir et surtout contre le *cléricalisme*, toujours très influent, et que, dans un but intéressé, les conservateurs veulent absolument confondre avec le catholicisme. Or, le *cléricalisme* est une politique, et le *catholicisme* est une religion. »

L'*Indépendant*, organe plus ou moins officiel du parti radical fribourgeois, a encore poussé un peu plus loin la sottise. Pour lui, l'Opposition aurait été victorieuse sur toute la ligne et serait sur le point d'être installée au Palais de la Planta, sans l'*Episcopat* et ses satellites.

Celui qui a écrit cette beuverie ne peut être un valaisan, car il aurait su que le parti radical n'avait engagé une lutte sérieuse que dans deux districts: Martigny et Conthey, et qu'à supposer, ici, une issue aussi favorable que là, cela n'eût encore fait qu'une trentaine de sièges sur les 116 dont se compose notre Grand Conseil.

Comment un journal qui aspire à devenir un organe de gouvernement, peut-il, les yeux fermés, donner à la composition des articles aussi notoirement stupides ?

Maintenant, nous avouons ne pas comprendre du tout, peut-être faute d'une intelligence suffisante, la distinction qui existe entre *clérical* et *catholique*.

Un de nos amis les plus dévoués a déjà posé cette interrogation, sous la signature de Jacques, il y a quelques mois. Mais, à l'instar de sœur Anne assise sous l'orme, il attend toujours la réponse.

Nous n'avons pas la prétention de mieux réussir.

Mais, une fois de plus, nous voulons affirmer que catholique et clérical, c'est, pour nous, absolument la même chose, surtout si l'on se place au double point de vue qui est celui de nos adversaires, des *prêtres faisant de la politique* et des *citoyens complètement soumis aux articles du Syllabus*.

S'il nous était permis de formuler un regret, nous dirions qu'en Valais trop peu de prêtres s'occupent de la chose publique.

Dans les paroisses, il faut des leviers pour les faire aller voter, et encore ne réussit-on que rarement ! Si on leur demande un conseil, ils se montrent d'une réserve et d'une prudence qui vous glacent.

Quant aux congrégations religieuses d'hommes, qui donnent tant de bile à l'Opposition de gauche, n'en parlons

pas. Elles se montrent si peu pour un parti politique contre un autre qu'elles reçoivent à chaque instant les chefs radicaux à leur table, lesquels ne tarissent pas d'éloges sur les prévenances dont ils sont l'objet.

Les conservateurs ne récoltent pas la moitié de ces amabilités.

Que voulez-vous, nos prêtres ont la bonté si naïve qu'ils voient partout des enfants prodiges, et ils tuent le veau gras en leur honneur !

Ils en sont singulièrement récompensés.

Toute malice à part, les prêtres ont le droit et même le devoir de faire de la politique, lorsque cette dernière met en péril les intérêts de l'Eglise, comme c'est le cas, en Valais, les trois quarts du temps.

S'ils deviennent des cléricaux en usant de ce droit et en accomplissant ce devoir, comme les citoyens en se soumettant aux enseignements du Syllabus, il faut que l'on sache qu'ils ne cessent pas d'être catholiques. Au contraire.

Tous les catholiques, dans ce sens-là, dans ces acceptions, sont donc des cléricaux, et tous les cléricaux sont donc des catholiques.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Une veillée funèbre en Hongrie. — Les veillées funèbres en Hongrie sont trop souvent l'occasion de scènes d'ivrognerie, mais rarement on vit une orgie pareille à celle qui, tout récemment, accompagna la veillée funèbre d'un paysan nommé Jean Zahorec, dans un village hongrois.

La veuve offrait aux veilleurs de l'eau-de-vie, dont il y avait deux barriques dans le logis, et toute la nuit, pour pleurer le défunt, on but de cet alcool à pleins verres et même à pleins pots. Au point du jour les deux barriques étaient vides ; sur cinquante assistants, treize étaient étendus morts ou mourants, parmi lesquels la veuve elle-même. Tous les autres veilleurs étaient abominablement ivres, et quelques-uns d'entre eux sont aussi en danger de mort.

Ce qu'il y a dans la neige. — On sait depuis longtemps que l'atmosphère de Londres, si souvent embrumée, manque de pureté. On n'avait pas encore songé, croyons-nous, au procédé fort simple qui vient d'être employé pour mesurer exactement la quantité de matières étrangères qui s'abattent sur toute personne prenant l'air de la Cité. On a fait fondre de la neige recueillie sur le toit d'une maison aussitôt après sa chute ; à l'analyse chimique, on a trouvé dans un gallon (4,5 litres) de l'eau de fusion les impuretés suivantes :

Corps solides (principalement suie)	19,647
Corps dissous	780
Ammoniaque	004
Sel	086
Acide sulfurique	218

Soit environ 4,500 grammes de corps étrangers par mètre cube.

Cela prouve une fois de plus l'utilité des chutes de neige pour purifier l'air et le mérite — sinon la supériorité — des blanchisseurs de Londres.

La journée des ménagères. — Tout récemment eut lieu à Genève une vente d'un caractère peu commun.

L'Union des femmes avait besoin d'alimenter un peu sa caisse. A cet effet, elle organisa une vente où n'étaient acceptés comme dons que des comestibles confectionnés par les membres de la Société. Sirops, confitures, gâteaux, pâtés, poulets rôtis même, affluèrent, et, idée excellente plusieurs de ces mets étaient accompagnés de la recette, indiquée par la personne qui les avait préparés.

Après deux après-midi de vente, l'Union des femmes put verser dans sa caisse une somme nette de 1500 fr.

Cette vente originale s'intitula : « La journée des ménagères. »

L'île des fleurs. — C'est Scilly l'île la plus avancée de l'Europe.

Comme elle est baignée par le Gulf Stream, il n'y fait jamais froid. En ce moment, on y cultive des jonquilles et des narcisses qu'un petit paquebot transporte au marché de Londres.

La culture florale rapporte bon an mal an un million de francs à Scilly.

Les orgues de barbarie. — Vous savez qu'on a interdit, ou à peu près, les orgues de Barbarie dans les grandes villes.

C'est dommage, car on vient, paraît-il, de les perfectionner. Les nouveaux appareils sont agencés de telle façon que leur propriétaire peut les mettre en mouvement dans la cour d'une maison et s'en aller chez le marchand de vins.

L'instrument joue seul. Quand les locataires en ont assez, ils n'ont qu'à mettre deux sous dans une fente. L'orgue s'arrête.

Simple réflexion. — En parlant on plait quelquefois ; en écoutant, on plait toujours.

Curiosité. — On mande d'Anvers à la Gazette de Voss qu'une dactylographe d'Anvers, qui souffrait depuis longtemps de douleurs à la main droite, allait, il y a quelques jours, consulter un médecin, qui jugea le cas très grave et déclara l'amputation de la main absolument nécessaire, attendu que cette main était atteinte de tuberculose osseuse.

Le médecin n'hésita pas à attribuer cette maladie à la pratique constante de la dactylographie.

Pensée. — N'attends jamais des autres qu'un peu en dessous de ce que tu ferais pour eux.

Mot de la fin. — Dites donc, patron, s'écrie un consommateur dans un restaurant, votre poisson est diablement salé !

— Toutes mes excuses... Faut croire que la cuisinière est un peu amoureuse.

— Flanquez-moi cette belle amoureuse à la porte !

— Pas méche : c'est ma femme...

Grains de bon sens

Obstination et mauvaise foi

Une page de l'Evangile va nous dire tout ce qu'il y a d'obstination et de mauvaise foi dans l'âme des incrédules et des ennemis de la religion.

Notre-Seigneur avait guéri un aveugle de naissance qui s'était trouvé sur son chemin. *Ayant fait de la boue avec sa salive, il en couvrit les yeux de l'aveugle et lui dit : Allez-vous laver à la fontaine de Siloé. Il y alla donc, s'y lava et revint voyant clair.*

Voilà le miracle raconté par l'Evangile dans toute sa simplicité ; nos petits libres penseurs y trouveront sans doute matière à plaisanteries ; les incrédules d'alors, les pharisiens, jugèrent qu'il y avait autre chose à faire que d'en rire, car le miracle raconté partout établissait d'une manière éclatante la divinité et la mission du Sauveur.

Ils appelèrent donc cet homme qui avait été aveugle et lui demandèrent comment il avait recouvré la vue. *Il leur dit : Cet homme qu'on appelle Jésus m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois.*

Il n'y avait rien à objecter contre cette réponse si claire et si simple, cependant les pharisiens ne pouvaient admettre cette guérison à les entendre ; cela n'était pas possible et il fallait absolument nier le miracle.

Donc les juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle et eût recouvré la vue jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère.

Cette précaution était juste et raisonnable ; cependant le témoignage de l'aveugle lui-même et de tous ceux qui le connaissaient devait-il compter pour rien ?

Le père et la mère interrogés ré-

pondirent : *C'est bien là notre fils et il est vrai qu'il est né aveugle ; mais comment voit-il maintenant, nous ne le savons pas, et qui lui a ouvert les yeux, nous l'ignorons ; il est en âge de répondre, qu'il vous le dise lui-même.*

Ses parents firent cette réponse embarrassée et peu courageuse parce que, dit l'Evangile, *les juifs avaient résolu de chasser de la synagogue, d'excommunier, quiconque reconnaîtrait Jésus pour le Christ.*

Admirez la bonne foi, l'amour de la vérité de ces honnêtes incrédules !

D'un commun accord, sans enquête, avant tout examen de la question, ils avaient prononcé que Jésus n'était pas le Christ et ils avaient décidé de sévir contre quiconque se déclarerait pour Lui.

Nos incrédules n'agissent pas autrement ; nier et nier toujours est toute leur philosophie ; rejeter toute démonstration de la vérité et particulièrement les miracles est tout leur savoir ; médire des fidèles, les poursuivre de leurs invectives et de leur haine est leur constante manière de faire.

Les juifs appelèrent donc une fois cet homme qui avait été aveugle, car il fallait en finir avec cette histoire de miracle et, cachant leur fureur sous l'apparence du zèle, ils lui dirent : *Rends gloire à Dieu ; dans l'intérêt même de la religion, dis la vérité ; ne parle pas de miracle, car nous savons que ce Jésus est un pécheur. Que t'a-t-il fait ? Comment t'a-t-il ouvert les yeux ?*

Il leur répondit, non sans quelque pointe de malice : *Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu ; pourquoi voulez-vous l'entendre encore ? Voudriez-vous peut-être aussi devenir ses disciples ? Vous dites que c'est un pécheur, mais Dieu n'exauce point les pécheurs et, pour sûr, si cet homme n'était pas un envoyé de Dieu il n'aurait pu rendre la vue à un aveugle né.*

Alors ces juifs, amis de la vérité, défenseurs du pauvre et du malheureux, le chargèrent d'injures et lui dirent : *Sois toi-même son disciple ; tu es né et tu es plongé tout entier dans le mal, et tu veux nous faire la leçon ! Et ils le chassèrent et l'excommunièrent.*

Nos incrédules, ennemis de la religion, sont les dignes émules des juifs, ennemis de Jésus.

Chez les uns, comme chez les autres, vous trouverez dans les questions religieuses, le parti pris de ne pas croire, l'obstination, la mauvaise foi, la fureur, la haine.

Quant à l'aveugle miraculeusement guéri, Jésus l'ayant peu après rencontré, lui dit : *Croyez-vous au Fils de Dieu ?*

Cet homme lui répondit : Je crois, Seigneur, et se prosternant il L'adora.

D.

P. S. — Le Grain de bon sens de dimanche dernier renfermait une phrase incomplète qui, pour être comprise, doit être rétablie ainsi :

« Le mystère du Verbe descendu des Cieux pour notre salut est, par excellence, le mystère de l'amour divin ; mais, je le dis hardiment la menace des flammes éternelles de l'enfer est aussi une révélation de l'amour de Dieu. Ces flammes sont la verge qui empêche le crime et commande la vertu. »

LES ÉVÉNEMENTS

L'Autriche est de plus en plus intransigeante

Il est inutile de le cacher : la crise austro-serbe prend une tournure de plus en plus grave et, hier, tout le monde se demandait si la paix balkanique n'allait pas être troublée à bref délai. Voici où en sont les choses :

Le ministre de Serbie à Vienne a remis hier la réponse de son gouvernement à la note du comte Forgatch. Par différentes communications officielles venant de Belgrade, on connaît, sinon le texte exact, du moins les grandes lignes de cette réponse. On sait, entre autres choses, qu'elle oppose un refus à la nouvelle et inexplicable prétention de l'Autriche, dont nous avons parlé samedi, consistant en l'adhésion préalable et formelle de la Serbie à l'accord austro-turc. Ce refus est motivé par ce fait qu'au mois d'octobre dernier le cabinet de Vienne enjoignit à la Serbie, qui protestait auprès de lui contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, de ne pas s'occuper d'une question qui ne la concernait nullement.

En ce qui touche le côté politique et économique de cette question Bosnie-Herzégovine, la nouvelle note se réfère à la circulaire envoyée le 10 mars dernier aux puissances et dont l'Autriche-Hongrie a eu communication.

Quant au traité de commerce, d'ailleurs ratifié par le Skoupchtina, la Serbie se déclare prête à examiner avec bienveillance les points qui sont critiqués par les Parlements autrichien et hongrois et à engager des négociations qui, faut-il espérer, amèneront une entente.

La note serbe est conçue en termes extrêmement courts.

Quelle réponse l'Autriche y fera-t-elle ? Les dispositions manifestées ces jours-ci à Vienne nous donnent malheureusement à croire que le gouvernement austro-hongrois ne se montrera pas satisfait et qu'il adressera à Belgrade une demande d'explications pressante, impérative. La note serbe laisse prévoir que le cabinet Novokovitch n'acceptera pas cette mise en demeure et qu'il repoussera les exigences de l'Autriche. Dès lors, le conflit est à craindre.

L'Europe acceptera-t-elle l'agression brutale et sans excuse méditée à Vienne ? Ce n'est pas prouvé... mais c'est possible

La France et l'Angleterre sont décidées plus que jamais à se tenir aux côtés de la Russie et à la suivre. Mais que fera notre alliée ? On dit que M. Izwolsky est résolu à ne plus tenter aucune intervention, pas plus à Belgrade qu'à Vienne, et qu'il s'en remet aux décisions des puissances amies.

En Italie, on se montre très irrité de l'attitude provocante de l'Autriche-Hongrie, qui abuse vraiment un peu trop de la situation.

Par contre, en Allemagne, on pousse ouvertement l'Autriche-Hongrie à marcher sur la Serbie. Depuis quarante-huit heures, Berlin est tout aussi intransigeant que Vienne.

Nous savons que les Autrichiens se flattent de terminer promptement leur campagne, qui se bornerait à s'emparer de Belgrade. On négocie-

rait ensuite avec la Serbie. Le plan n'est pas nouveau. Nous l'avons signalé déjà voilà près de deux mois. Mais, les illusions qu'on pourrait avoir à Vienne sur sa facile exécution sont fort dangereuses. Une fois l'action engagée, il n'est pas toujours aisé de la localiser. M. d'Aerenhal se plaît à jouer avec le feu. Pourvu que celui qu'il attise là-bas ne se propage pas dans toute l'Europe !

A. M.

Nouvelles Etrangères

Une grève de médecins à Cologne

Les lois sur les assurances sociales ont profondément modifié la situation du corps médical. Ces effets ont été particulièrement intenses en Allemagne. Et ils ont abouti, à Cologne, à un événement d'une haute gravité.

Le développement et l'assurance obligatoire a, en effet, diminué à un tel point la clientèle libre des médecins allemands, que ces derniers sont plus ou moins à la merci des caisses officielles — mais autonomes — de maladie. Aussi, ont-ils formé, pour se défendre, des associations d'abord locales et isolées, puis groupées en une fédération nationale connue sous le nom d'« Union de Leipzig ».

La principale revendication des syndicats médicaux est celle du libre choix ; tout membre d'une caisse-maladie a le droit d'appeler le médecin de son choix, et tout médecin a le droit de se faire porter sur la liste des médecins de caisses. Or, dans la plupart des lieux, seul le médecin officiel du quartier, de la rue, a le droit d'y pratiquer. D'où le médecin confiné dans un arrondissement pauvre peut ne recevoir que 30 et même 20 centimes par visite.

D'où soins insuffisants ; d'où aussi refus des médecins de valeur de s'inscrire aux caisses, ce qui jette le discrédit sur les docteurs officiels, beaucoup de malades préférant payer de leurs deniers un médecin libre dans lequel ils ont confiance.

En 1903 déjà les médecins de caisses boycottèrent une première fois leurs clients assurés. Le service médical que les caisses cherchèrent à assurer en dehors d'eux fut si déplorable que le maire, usant de son droit, leur enleva l'organisation des soins médicaux pour introduire le libre choix. En 1907, l'autonomie complète leur ayant été rendue, les caisses reprirent la lutte contre le libre choix ; mais elles eurent soin, cette fois, d'embaucher 54 médecins qu'un conflit du même genre venait de chasser de Leipzig ; après quoi, elles dénoncèrent le contrat avec les médecins.

Les médecins de Cologne ripostèrent par une grève générale. Dès le 4^{er} février 1909, plus de soins aux ayants droit des caisses et à leurs familles, même en cas d'urgence et

contre paiement comptant — sauf, bien entendu, lorsqu'il y va de la vie. Ce boycottage atteint 25,000 personnes.

La Grève des Postes et Télégraphes. — Une grève des postes et télégraphes s'étend de plus en plus en France. Rien qu'à Paris plus de 2 millions de lettres sont en souffrance et plus de 5000 télégrammes n'ont pas été envoyés. La Bourse est sans nouvelle de l'étranger.

A la Centrale des télégraphes on a fait venir des télégraphistes militaires ; mais on doute beaucoup qu'ils puissent suppléer au personnel normal. D'abord ils sont trop peu nombreux ; ensuite ils ne sont pas familiarisés avec le travail délicat du Central télégraphique.

Contre l'ex-président Castro — Un Vénézuélien, M. Manuel Baredes, intente à l'ex-président Castro des poursuites criminelles. Il demande son extradition et sa condamnation à la peine maximum de 15 années de prison pour avoir, en février 1907, donné l'ordre de tuer le général Antonio Baredes, ainsi qu'un certain nombre de ses partisans révolutionnaires. Le général Baredes, alors très malade, avait été tiré de son lit et assassiné sans autre forme de procès.

Un futur coup de théâtre. — La *Corrispondenza romana* annonce que, pour l'ouverture de la nouvelle Chambre italienne, un coup de théâtre est préparé. Dès la première séance, le président du Conseil annoncera la démission de tout le cabinet, pour permettre la formation d'un nouveau ministère dont feraient partie M. Fortis et M. Marcora, et d'où, naturellement M. Tittoni serait exclu.

Nouvelles Suisses

Les Chambres fédérales. — La session de printemps des Chambres vient de s'ouvrir.

Cruelle ironie ! Le mot de « printemps » évoque la fraîcheur des pétales qui viennent d'éclorer et la douceur du renouveau. Hélas ! à Berne aussi bien qu'à Genève, les giboulées succèdent aux giboulées, dans un fantastique défilé et un vent glacial achève de donner à ces jours-ci une physionomie vraiment hivernale.

Faut-il ajouter que la fâcheuse grippe retient chez eux un certain nombre de députés ? Il y a de nombreux vides dans les deux salles et, par moments des accès de toux inquiétants couvrent l'éloquence des orateurs...

Cette session sera courte d'ailleurs. Elle durera une quinzaine de jours. Le principal objet à l'ordre du jour est certainement la loi sur les traitements des employés fédéraux.

Singulière maladie — Une singulière maladie règne en ce moment à Courtepin, Fribourg et atteint aussi bien les grandes personnes que les enfants : l'œil commence à causer des

prendre. On ne peut pas gagner toutes les parties... Seulement nous allons tâcher des mieux jouer !

XI

LA CLEF DES SOUTERRAINS

Alice, déjà si inquiète du mystère menaçant qu'elle percevait autour d'elle, sentit son cœur se serrer jusqu'à l'angoisse, le lendemain matin, quand le visage blême et ravagé du banquier lui apparut.

Sa sollicitude fut plus forte que la discrétion qu'elle avait résolu de s'imposer.

— Oh ! père lui dit-elle vous êtes vraiment souffrant : il faut vous soigner !

Il eut un de ces mouvements d'impétuosité brusque auxquels il ne l'avait pas accoutumée auparavant, qui la prenaient pour un rien depuis ces dernières semaines.

— Malade ! fit-il en haussant les épaules, tu finiras par me faire croire que je le suis ! J'ai mal dormi cette nuit, voilà tout.

Une allusion à la sortie nocturne vint aux lèvres d'Alice, mais une crainte instinctive l'empêcha de la formuler.

Rémardier avait bien raison de dire que sa nuit avait été mauvaise. Il l'avait passée tout entière dans une insomnie énervante, obsédée tour à tour par les difficultés inexorables de sa situation et par le souvenir de la récente

démangeaisons, le blanc devient rouge, l'orbite enfle et il en sort du pus. Après quelques jours, la guérison se produit ou la maladie se propage à l'autre œil. Elle se communique très facilement et l'on suppose qu'elle provient de la fatigue causée à l'œil par la réverbération de la neige.

Vieux écus. — L'année dernière, il nous est revenu de France 200,000 écus avec l'Helvétie assise. Ces pièces ont été transformées en écus nouveaux.

La Suisse avait frappé 2 millions 126 mille écus pareils. Il en reste encore 599,000 dans la circulation. Beaucoup auront disparu, au grand profit de la caisse fédérale.

Ces écus contenant 900 millièmes d'argent pur, il y a avantage de les fondre pour bénéficier de la différence de titre.

Collision à Au

Mardi matin, l'express venant de Sargans, qui forme la correspondance avec Lucerne et le Gothard, et qui passe à la station de Wädenswil à 10 heures 4 est entré en collision à la station de Au (St-Gall), à la suite d'un faux aiguillage, avec deux ou trois wagons de marchandises que des ouvriers étaient occupés à décharger. La locomotive et le fourgon postal de l'express ont déraillé.

Voici quelques détails : L'accident s'est produit un peu après 10 heures.

En gare d'au se trouvaient sur une voie de garage, sur laquelle l'express s'est engagé, probablement par la suite d'un faux aiguillage, trois wagons de marchandises sur lesquels se trouvaient plusieurs ouvriers, un agriculteur d'au, nommé Auguste Brenli, âgé de 33 ans, marié, un domestique de campagne, nommé Johann Nabolz, âgé de 25 ans, originaire du Wurtemberg, le fils de Brenli, un petit garçon de six ans, et un ouvrier de la scierie Haussmann et Cie.

L'express est arrivé à toute allure sur les trois wagons. Deux des occupants ont été tués sur le coup. Le petit garçon a eu une jambe écrasée ; on désespère de le sauver. Le domestique Nabolz a eu une forte blessure au front et une fracture du maxillaire. Les autres ouvriers ont été grièvement blessés.

La locomotive de l'express a été endommagée et l'ambulant de la poste jeté hors des rails. Des voyageurs de l'express, aucun n'a été blessé. Tous ont pu continuer leur route par un train de secours envoyé de Zurich à 11 h. 20.

La voie n'a pas été obstruée, de sorte que la circulation a pu se poursuivre sans grand dérangement.

Navrante histoire d'une jeune fille

Une jeune fille de Zurich, Mlle R... tentée par les offres alléchantes d'une annonce parue dans les journaux de la Suisse allemande, s'était proposée comme dame de compagnie auprès

d'une famille soi-disant brésilienne, en séjour à l'hôtel de Russie, à Genève.

La jeune fille fut agréée et un magnifique salaire lui fut accordé.

Pour détourner les recherches qui pourraient être entreprises plus tard sur son compte, ses patrons l'« américanisèrent ». Ils lui enseignèrent à changer son allure et son langage. Ils lui firent porter des vêtements de coupe transatlantique. La jeune fille, sans défiance, se laissa faire, ayant accepté l'explication « nécessité du voyage » que ses patrons lui avaient donnée pour justifier cette transformation.

Cependant, les soupçons de la jeune fille s'éveillèrent peu à peu, en constatant qu'on lui créait une existence qui n'était pas celle d'une dame de compagnie. Elle fit part de ses inquiétudes à ses parents ; mais ces derniers ne reçurent jamais les missives qu'elle croyait leur avoir expédiées. Ses lettres étaient interceptées ou habilement maquillées pour donner le change aux siens. Ces derniers toutefois remarquèrent quelques détails plutôt bizarres qui les intriguèrent. Ils firent part de leur inquiétude à la police zurichoise : or, cette dernière déclara qu'elle ne pouvait pas intervenir, étant donné que la jeune fille était majeure et qu'il n'y avait rien qui pût justifier une plainte.

Les parents s'adressèrent alors à Genève et sur la recommandation d'une personne de cette ville, ils demandèrent l'intervention d'une agence de police privée, dont le directeur se mit immédiatement à la poursuite de la famille suspecte, qui, entre temps, avait brusquement disparu de Genève.

Après des recherches très serrées, on retrouva ses traces à Lyon, puis à Marseille, où il apprit que Mlle R... avait été chloroformée et violée. La jeune fille était entre les mains de trafiquants internationaux, qui faisaient la traite des blanches. Après des péripéties sans nombre et des aventures dans lesquelles il risqua sa vie à deux reprises, le directeur de l'agence de police privée parvint à retrouver Mlle R... à Bou-Medfa, près d'Oran, où elle était séquestrée dans un bouge. Après un conciliabule avec M. Borgeaud, consul suisse à Alger, le policier réussit à faire évader Mlle R... et à la ramener à Genève, où son fiancé et ses parents l'attendaient.

Drame dans un hôtel

On mande de Davos, Grisons :

Un drame douloureux vient de se produire dans l'Hôtel-Pension Eisenloehr, à Davos.

Deux pensionnaires, un Hollandais habitant l'Angleterre et un officier hongrois avaient eu une scène violente au dîner. Le Hongrois somma le Hollandais de rétracter ses paroles, très offensantes. Le Hollandais s'y refusant, l'officier hongrois tira sur lui un coup de revolver et le tua, puis il alla se constituer prisonnier.

On donne encore les détails suivants : Les époux Mulder, inscrits au livre de l'hôtel sous le nom de Jules Mulder, compositeur, de Londres, di-

naient dans la salle à manger à une table séparée de la table d'hôte principale à laquelle avait pris place le 1^{er} lieutenant autrichien Joseph Bartunek. écrivain militaire connu.

M. Mulder, croyant que Bartunek regardait sa femme d'une manière inconvenante, s'avança vers lui et le traita de « sale gueux d'Allemand ». Après une brève altercation, l'officier vint demander satisfaction à Mulder lequel s'y refusa.

Bartunek sortit alors un revolver et fit feu sur Mulder qui se tenait sur la porte de la salle à manger. Atteint en plein cœur, il succomba immédiatement.

Bartunek alla ensuite se livrer à la police.

Mme Mulder séjournait depuis quatre mois à Davos où son époux était venu lui faire visite. Les époux Mulder sont d'origine hollandaise.

La Région

Accident mortel. — Le 13 mars, à 11 heures 1/2 du matin, à Morzine, M. Pierre Richard, 52 ans, propriétaire de la carrière d'ardoises dites des Meuniers, travaillait seul dans une cabane, à percer des ardoises, quand un rocher se détachant de la montagne, abattit la cabane, coupa le corps de M. Richard en deux et lui aplâtit la tête.

Nouvelles Locales

La Loi électorale

Le Conseil fédéral a décidé d'approuver la loi valaisanne du 23 mai 1908 sur les élections et les votations, à l'exception de l'article 2, alinéas 2 et 3, et de l'article 3. L'article 2, 2^e alinéa, qui dit que le citoyen établi qui n'a pas encore acquis le droit de vote au lieu de son établissement, exerce ses droits politiques dans son dernier domicile électoral, pendant plus de trois mois, savoir pendant le terme d'une année, et, passé ce délai dans sa commune d'origine, déroge d'une manière inadmissible au principe de l'exercice du droit de vote au lieu du domicile, tel qu'il ressort de l'article 43 de la Constitution fédérale. L'article 2, 3^e alinéa de la loi valaisanne est en contradiction avec l'article 42, 4^e alinéa, de la Constitution fédérale, car pour l'exercice du droit de vote, il traite les Suisses établis, d'autres cantons, autrement que les citoyens valaisans établis. L'article 3 s'écarte d'une manière inadmissible du principe de l'exercice du droit de vote au lieu du domicile en ce qu'il autorise les citoyens valaisans à exercer au choix leur droit de vote dans la commune de leur domicile ou dans leur commune d'origine, sans limiter aux affaires bourgeoises l'exercice du droit de vote dans la commune d'origine.

regard et, avec un regard instinctif, le tendit à sa sœur. Alice sentit à son cœur une nouvelle blessure devant ce témoignage nouveau d'une entente fraternelle dont elle demeurait impitoyablement exclue. L'amertume de constater une fois de plus que toute la confiance et l'affection du banquier allait à sa sœur sans qu'une parcelle de ces sentiments se détournât vers sa fille, cette amertume fut si vive que des larmes montèrent aux yeux d'Alice. Mais ni Rémardier, ni Lucrèce n'y prirent garde, trop préoccupés tous les deux du contenu de la dépêche qui venait de leur arriver.

— Et tu vas partir ? dit la sœur, formulant sans doute leur pensée commune.

— Tout de suite, par le train de deux heures.

Et quittant la table aussitôt, très agité, le banquier se dirigea vers sa chambre, tandis que Lucrèce, très paisible, elle, avec dans les yeux, la lueur de défi qu'Alice connaissait bien, donnait l'ordre de faire atteler tout de suite pour gagner la station voisine.

Puis elle se tourna vers Alice :

— Voulez-vous me prêter l'aide de votre bras, mon enfant ?

L'AIEULE MURÉE

par X...

X

LUCRÈCE CHEZ BRUTUS

Mais il comprenait lui-même la folie de sa recherche dans cette obscurité opaque et visqueuse, capable à elle seule de dissimuler un homme à quelques pas, alors que celui dont il s'agissait avait eu le temps, pendant tout ce qui venait de se passer, de se cacher derrière quelque buisson ou de prendre de l'avance.

Il revint, découragé, vers le véhicule où Lucrèce par un terrible effort de volonté, parvenait à dompter ses malheureux nerfs en désordre et écrasait son mouchoir sur sa bouche afin de ne plus claquer des dents.

Et comme Rémardier restait silencieux et que la voiture roulait déjà sur la route noire.

— Là, c'est passé, dit-elle... Il faut se re-

Le parti radical valaisan et la Proportionnelle. — A Lucerne vient d'avoir lieu la réunion annuelle radicale suisse. On y a surtout discuté de la Réprésentation Proportionnelle que l'assemblée a rejetée presque à l'unanimité des voix.

On y a lu une lettre de M. Eug. de Lavallaz soulignant le désaccord qui existait dans le parti radical valaisan au sujet de l'Initiative. M. de Lavallaz a demandé, pour ses amis et électeurs, la complète liberté d'adopter ou de repousser l'initiative.

Gageons cependant que la réponse sera négative.

† **Riddes.** — (Corr.) — Mercredi on a enseveli à Riddes, la Révérende Sœur Théodosie Walpen. Originnaire de Sion, elle a fait la classe pendant vingt-cinq ans à Troistorrents, où elle a laissé un excellent souvenir pour sa grande bonté et sa profonde piété.

† **Martigny.** — (Corr.) — Lundi on a enseveli à Martigny M. le Révérend Chanoine Carron Eugène, religieux du St-Bernard. Il est décédé à l'âge de 67 ans, après avoir desservi pendant de longues années l'hospice du Simplon.

Vétroz. — Le tirage de la Tombole de la « Concordia » fanfare de Vétroz qui devait avoir lieu le 25 mars prochain est renvoyé pour cas majeur, il est fixé définitivement pour le 18 avril prochain dimanche de Quasimodo. L'ouverture du tirage commencera à 12 heures.

Le Comité.

Finhaut — (Corr.) — Depuis longtemps déjà, le village de Châtelard, commune de Finhaut, n'avait que très peu de bonne eau pour le ménage en hiver. C'est pourquoi, l'été dernier, on avait fait des dépenses assez considérables, afin que ce village eût été dorénavant, suffisamment pourvu d'eau (de l'eau d'un torrent et non de l'eau de source) pendant toute l'année. Tout a bien marché d'abord. Mais voilà qu'aux premiers froids, dans le courant de janvier l'eau du bassin inférieur s'arrêta net et dans la nuit du 25 au 26 février il en fut de même au bassin supérieur. Plus d'eau ! Et il en sera ainsi jusqu'à ce que la température ayant dégagé le sol, on pourra s'occuper des travaux de réparation. Et si malheureusement un incendie allait survenir, comment combattre le fléau sans eau, et puis encore avec une pompe qu'on dit être complètement inutilisable !

On s'attendait à ce que l'eau ait été arrêtée pendant l'hiver, car dans quelques endroits les tuyaux étaient insuffisamment recouverts pour être préservés du froid. Est-ce que cela n'a pas été prévu quand ces travaux ont été mis en soumission ?

Il y a bien encore l'ancienne conduite (eau de fontaine) qui coule dans le bassin inférieur à peu près complètement à sec. Car il ne vient que 1 litre en deux minutes et demie, aussi pour remplir un vase de 10 litres, il faut 25 minutes. Les ménagères en profitent pour délier leur langue ! Dans l'autre bassin, on amène, comme l'on peut, un peu d'eau d'un torrent, mais la nuit, tout ça gèle, et comme le bassin coule, il est souvent à sec aussi le matin. Au dégel, on ne

sera guère mieux, car alors l'eau du torrent sera trouble et charriera de tout excepté de la bonne eau. Moyen pratique pour épaissir la soupe.

Un soigneur

Salvan — (Corr.) — Le candidat correspondant salvanais du *Confédéré* vient de faire encore une découverte d'un nouveau genre. Il publie dans le N° du 13 courant une nouvelle si extraordinaire selon lui qu'on ne peut guère définir s'il veut crier au miracle ou au sortilège.

Pensez donc : Quelle trouvaille ! Une femme, dame conseillère, comme il dit, a parlé politique à des citoyens électeurs un jour d'élection des députés. C'est un crime, c'est l'invasion du féminisme anglais dans les villages modestes de notre paisible vallée.

O vaillant chevalier des idées les plus neuves et les plus avancées, faut-il pour cela sonner l'alarme dans la contrée et lancer dans votre presse que la charité n'est plus qu'un vain mot et la fraternité une tromperie ? Nullement.

Depuis hier seulement, en effet, le zélé correspondant du *Confédéré* parle du rôle de la femme en période électorale comme d'une nouveauté toute fraîche. Il manque bien de sincérité car, qui mieux que lui était bien placé pour ne pas ignorer que, sous l'inspiration directe de son influent entourage en décembre déjà, dans le village des bons croyants, la jeune et séduisante héritière a multiplié ses grâces et ses promesses dans le calme de la forêt pour attirer nombreuses les listes à papa ?

Bravo pour la jeune fille ! tant pis pour les dupes ! et si le mont rose que la demoiselle a fait passer au rouge foncé ne se déteint plus, il changera simplement de nom.

Quant au *latoisage* comme on dit, nous reconnaissons que le bureau de Belle Vue et ses succursales ont abattu et radicaux devraient être contents si une fois, ils pouvaient l'être.

Granges-Grône. — La Société d'agriculture de ces localités fera donner les cours suivants :

Les 22, 23, 24 mars prochain, taille pour la vigne.

Le 1er avril, arboriculture. La partie théorique sera donnée par M. Bagaud, agronome. Réunion chaque jour à 8 heures à la maison communale de Granges.

Le Comité.

Pélerins — Environ 120 pélerins belges, retour de Rome, ont passé mardi le Simplon par train spécial. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur nos belles montagnes.

Commission de l'alcool. — M. Henri de Roten est élu membre de cette Commission fédérale.

Les étudiants députés. — Nous avons relaté l'élection de M. Oscar Walpen, étudiant en droit à l'Université de Fribourg, au grand Conseil. Suivant l'exemple des électeurs de la vallée de Conches, qui donnèrent leurs voix à l'ancien fuchsmajor de l'Allemagne, le district de Brigue a élu de même un étudiant en droit de l'Université, M. Antoine Salzmann, de Naters, le propre « leibfuchs » de M. Wal-

pen. L'Allemagne a tenu dimanche dernier, à Fribourg, un comers solennel en l'honneur des nouveaux grands conseillers valaisans issus de son sein.

Correspondance

La lettre suivante a été adressée au *Confédéré* :

Chamoson, le 16 mars 1909.

A la Rédaction du *Confédéré*
Martigny

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre N° de samedi 13 courant, vous avez inséré, sous le titre : *Chamoson-Fraude et pression électorale*, une correspondance contenant des insinuations et des allégations offensantes pour la vérité et que nous ne pouvons laisser passer sous silence et sans protester énergiquement.

Nous affirmons que l'ordre n'a pas été troublé dans la maison de commune ni dans ses abords, avant, pendant et après l'élection ; qu'aucun membre du bureau n'a subi de notre part, une pression quelconque de nature à entraver sa liberté de vote ; que la liste électorale n'a été ni faussée ni modifiée par nous à la dernière heure et qu'elle a fait règle pour déterminer le droit de vote pour tous les citoyens indistinctement.

Nous mettons quiconque au défi de prouver le contraire.

Quant à la fraude dont seraient entachées les élections de décembre, elle ne peut nous être imputée et nous laissons à l'Administration alors en charge, le soin de relever ce grief.

En vous demandant de bien vouloir insérer cette rectification, nous vous présentons, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du bureau électoral principal :

Le secrétaire, Henri BURRIN. Le président, Jos. PONT.

Saint Joseph

L'un des écrivains les plus rêveurs et les plus profonds du siècle dernier, Ernest Hello, consacre à Saint Joseph quelques pages très caractéristiques. En voici, à la veille de la fête de ce grand patriarche, des extraits suffisants pour provoquer le désir de lire le chapitre tout entier dans les *Physionomies des Saints* :

Saint Joseph, l'homme du silence, celui de qui la parole approche à peine ! L'Evangile ne dit de lui que quelques mots : « C'était un homme juste. » L'Evangile si sobre de paroles, devient encore plus sobre quand il s'agit de saint Joseph. On dirait que cet homme, enveloppé de silence, inspire le silence. Le silence de saint Joseph fait le silence autour de saint Joseph ! Le silence est sa louange, son génie, son atmosphère. Là où il est, le silence règne...

« Pas une parole de lui dans l'écriture ! Mardochee, qui fit fleurir Esther à son ombre, est un de ses précurseurs. Abraham père d'Isaac, re-

présenta aussi le père putatif de Jésus. Joseph, fils de Jacob, fut son image la plus expressive. Le premier Joseph garda en Egypte le pain naturel. Le second Joseph garda en Egypte le pain surnaturel. Tous deux furent les hommes du mystère et le rêve leur dit ses secrets. Tous deux furent instruits en rêve, tous deux devinèrent les choses cachées. Penchés sur l'abîme, leurs yeux voyaient à travers les ténèbres. Voyageurs nocturnes, ils découvraient leurs routes à travers les mystères de l'ombre. Le premier Joseph vit le soleil et la lune prosternés devant lui. Le second Joseph commanda à Marie et à Jésus : Marie et Jésus obéissaient.

« Dans quel abîme intérieur devait résider l'homme qui sentait Jésus et Marie lui obéir, l'homme à qui de tels mystères étaient familiers et à qui le silence révélait la profondeur du secret dont il était gardien ! Quand il taillait ses morceaux de bois, quand il voyait l'enfant travailler sous ses ordres, ses sentiments creusés par cette situation inouïe, se livraient au silence qui les creusait encore ; et du fond de la profondeur où il vivait avec son travail, il avait la force de ne pas dire aux hommes : Le Fils de Dieu est ici ? Son silence ressemble à un hommage rendu à l'inexprimable. C'était l'abdication de la Parole devant l'Insondable et devant l'Immense. »

(Semaine catholique)

Association agricole du Valais.

— L'assemblée générale des délégués des sociétés d'agriculture, sections de l'Association aura lieu Dimanche prochain 21 mars à la grande salle de l'Hôtel de Ville à Sion à 1 h. 1/2 après midi. L'ordre du jour est arrêté comme suit :

- 1° Lecture du protocole de la dernière assemblée générale.
- 2° Vérification des pouvoirs des délégués.
- 3° Communications diverses.
- 4° Discussion du programme d'activité de l'année, établissement de budget.
- 5° Réception éventuelle de nouvelles sociétés d'agriculture.
- 6° Propositions individuelles.

A la fin de l'assemblée, conférence de M. le Dr Wuilloud sur l'organisation nouvelle de l'Association agricole du Valais et son utilité pour les intérêts agricoles et commerciaux des agriculteurs.

Les membres des sociétés d'agriculture et le public en général, sont invités à assister à cette conférence d'un grand intérêt pour les propriétaires et cultivateurs du Valais.

Vernayaz - Cor. — D'un juge à l'autre. Vendredi dernier, comparait devant le juge de La Bâtiaz, H. Lugon de Vernayaz. La séance était à peine commencée qu'il s'affaissa tout à coup. Le docteur Calpini appelé en toute hâte ne put que constater le décès.

Le sou de Géronde

Œuvre scolaire de bienfaisance au profit des enfants pauvres de notre institut valaisan des sourds-muets. (5me liste)

Miège (G) 2.60 ; l'instituteur 1 fr. — Sion ec. des f. de Mlle M. de R. 5 fr. ; l'inst. 2 fr. — Maragnenz (M) 3.50 — **Bornier Valettes.** (G) 6.35 ; l'instituteur 1 fr. — **Fully Vers l'église.** par M. H. C. 20 frs — **Martigny-Combe La Croix** (M) 3.50 Saxon Ec. 5me degré 3.70 y compris don de 2 fr. des enfants Schweiklart. — **Trient Trient Inst.** et élèves 10 f. — **Orsières Reppaz** (M) 5 fr. — **Dorénaz Alesse** (M.) — **Finshauts Gielroz** M. et C. rép. 7 frs — **Massongex Daviaz** Ec. primaire 14.15 c. rép. 3.20 l'inst 2 fr. — **Port-Valais Bouveret**, par Mlle J. L. 2me vers. 0.50

BIBLIOPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude comparée des langues allemande et française. — Cette publication a pour but d'introduire ses lecteurs dans la langue écrite et parlée et de développer les connaissances acquises, soit à l'école, soit par des leçons particulières. Elle constitue un moyen naturel, à la fois agréable et original, de se familiariser avec la langue étrangère. La traduction fidèle dont la plupart des morceaux sont accompagnés, évite les recherches ennuyeuses dans les dictionnaires et permet d'augmenter le vocabulaire avec le moins d'effort possible. D'attrayants dialogues sur les sujets les plus variés introduisent le lecteur dans la langue de la conversation. L'abonnement à cette utile publication est recommandable à tous ceux qui cherchent à se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande par l'administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds Suisse.

A l'entrée de la vie pratique.

une bonne montre est un compagnon indispensable. Demandez notre nouveau catalogue gratis (Edition 1909) ne contenant que la bonne qualité dans tous les prix. E. LEICHTMAYER & Lucerne Kurplatz N. 37 H.6200Lz 5131

Le Tirage des billets à 1 fr. de la loterie pour la construction d'une église à Olten (gros lots fr. 40,000 et 25,000) aura lieu irrévocablement le 31 Mars 1809, sous le contrôle du conseil d'Etat de Nidwald. Tout le monde peut y assister. (H 1370 Lz) 5165



UNE FABRIQUE PROPRE ET UN SAVON PUR SONT NECESSAIRES POUR ARRIVER A UN LINGE PROPRE.

La Propreté est le mot d'ordre dans la fabrique, où le savon Sunlight est fabriqué et c'est aussi ce qu'on trouve là, où on s'en sert.

LE SAVON SUNLIGHT EST UN SAVON PUR.

SUNLIGHT SAVON

Au Bon marché

A l'occasion des fêtes prochaines !
Pâques, Confirmation et 1ere Communion
Pères et mères de famille, parrains et marraines trouveront intérêt à profiter de la liquidation des draps pour hommes avec 20 o/o de rabais. Lingerie pour robes, prix très avantageux. Modes et chapellerie en tous genres. 5160
Se recommande Eugène LUISIER

Hôtel des Alpes, St-Maurice

Les Bains sont réouverts au public. 98

Vente aux enchères à Chippis

Le 25 Mars, au Café de l'Industrie, une place à bâtir avec fondements d'un bâtiment. — Situation excellente. Deux morceaux de prés à St-Luc ; diverses propriétés à Fang, rière Chandonin (prés, champs et jardins) ; un pré à Zaratogne et un à C achellaz, rière Chalais ; une vigne à Géronde, sur Sierre. 95

Zufferey César

POUR CESSATION DE COMMERCE

le magasin de porcelaine et verrerie ainsi que tissus et mercerie, situé sur la place à MARTIGNY-BOURG
Liquidera
dès ce jour au prix de facture. 101
Se recommande : Vve GAY-CROSIER

Offres & Demandes de Places

On cherche pour Pâques, dans pensionnat de garçons, une bonne fille de cuisine bon gage. Madame VITTOZ, Ecole Nouvelle de la Suisse Romande, Chailly sur Lavausanne. H 11035 L 5158

Une jeune dame couturière à Port-Valais désirerait travailler pour un magasin chez elle si possible. S'adr. au bureau du journal.

On demande un jeune homme sérieux comme second caissier pour Hôtel de premier ordre en Valais. S'adres. à Joseph HUGON, Martigny-Ville. 93

On demande un vigneron

pour travailler vigne à l'Arsellier, St-Maurice. S'adresser à M. Oscar de Werra, banquier Sion. 99

On cherche pour tout le service d'un petit ménage soigné une Jeune fille bien recommandée. S'adresser La Primevère Prilly H21168L

Un bon ouvrier Cordonnier cherche place. S'adr. à M. LUHTY, rue de Halle, 1 ausaane. 96

On cherche à emprunter env. 1500 fr. sur bonne hypothèque. S'adr. au journal. 92

Règle. Méthode infaillible pour tous retards. 11 francs Pharmacie de la Loire, 68 Nantes France. H692X 5081

FERMIER

A affermer petit domaine de 13 à 14 ha (30 poses) en prés et champs, belles écuries pour 15 têtes de gros bétail et 2 chevaux, porcherie neuve, logement neuf de 7 pièces Entrée le 1er mai prochain. S'adr. à W. Jacot, agent d'affaires, Bax. H21168L 5162

On demande 102 à emprunter de 1200 à 1500 fr. sur bonne hypothèque. S'adr au bureau du Nouvelliste qui indiquera.

A vendre un Potager neuf à trois trous, on échangerait en partie contre du bois. S'adresser à BROUCHOUD, serrurier, St-Maurice. 103

A vendre Environ 400 4000 litres de Dôle première qualité. S'adresser Société vinicole de Vétroz.

Importation de café

J. Winger, Boswil
5 kg. Santos fin, vert, fr. 5.90
5 » Campinas extra fin 6.80
5 » Javaz gros grains, 7.40
5 » Libéria jaune, 8.30
5 » Perle extra fin 8.40
5 » Perle supérieur 9.20
5 » Véritabes Ceylan, 9.80
5 » Campinas fin torréfié 8.50
5 » Perle extra fin, 9.60
Depuis 10 kg. 2 kg. miel de table; depuis 25 kg. superbe service à café. 15 pièces, sont joints gratis. C. qui ne convient pas est repris sans difficulté. H1799Q 5163.

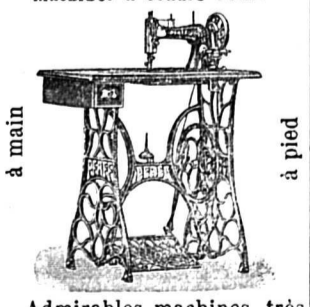
SI VOUS CHERCHEZ

à vendre ou à acheter Immeubles, Terrains, Propriétés rurales ou de rapport, Villas, Hôtels, Fabriques, Fonds de commerce, Association, Commanditaires, Prêts hypothécaires, etc., écrivez au

Comptoir Immobilier 25, Plantamour, Genève.

Etude sur place de toute affaire à vos frais. Demandez notre visite gratuite. Maison de confiance. Discretion. Solution rapide. Pas de commission.

Machines à coudre PFAFF



Admirables machines, très aimées des familles, excellentes pour les emplois professionnels. Dépôt au Magasin MORET Granda Place Martigny-Ville. Catalogue illustré sur demande. 5150

Gruyère & Jura Fromage de Choix

prix avantageux pour Sociétés de consommation, hôtels, restaurants, etc. Laiterie modèle, Bex (Téléphone.) 69

PROFITEZ de la baisse de 25 o/o

SUR LE **Chocolat au lait de Villars** première qualité garanti pur La tablette de 32 gr. 10 cent.

ENVENTE CHEZ : Mme Veuve Maurice LUISIER, négociante, St-Maurice. H1032F 79

Timbres caoutchouc

S'adresser à l'Œuvre de St-Augustin, St-Maurice

Chocolat au lait TOBLER

Spécialité exquise : „AMANDA“ grand bâton aux amandes prix 0.30

H1120Y En vente dans les épiceries, confiseries, etc. Fabrique à Berne 5077

POUR la FEMME

Toute femme qui souffre d'un trouble quelconque de la Menstruation, Règles irrégulières ou douloureuses, en avance ou en retard. Pertes blanches, Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Salpingites Ovarites, Suites de Couches, guérira sûrement sans qu'il soit besoin de recourir à une opération, rien qu'en faisant usage de

la JOUVENCE de l'abbé Soury

uniquement composée de plantes inoffensives jouissant de propriétés spéciales qui ont été étudiées et expérimentées pendant de longues années.

La JOUVENCE est faite expressément pour guérir toutes les maladies de la femme. Elle les guérit bien parce qu'elle débarrasse l'intérieur de tous les éléments nuisibles, elle fait circuler le sang, décongestionne les organes, en même temps qu'elle les cicatrise

La JOUVENCE ne peut jamais être nuisible, et toute personne qui souffre d'une mauvaise circulation du sang, soit Varices, Phlébites, Hémorroïdes, soit de l'Estomac ou des nerfs, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, soit malaises du RETOUR D'AGE doit employer



La JOUVENCE de l'Abbé Soury

en toute confiance, car elle guérit tous les jours, des milliers de désespérés. 5042

La boîte fr. 3,50 dans toutes les pharmacies. 4 fr. franco poste. Les 3 boîtes 10,50 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, place de la Cathédrale, à Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratuits)

Dépôt général pour la Suisse

Cartier & Jorin, droguistes, Genève 5044

Banque de Sierre

à SIERRE

Nous accordons :
Crédits en comptes-courants
Prêts sur hypothèques
 Nous acceptons des dépôts :
 En comptes-courants à 3 o/o.
 Sur carnets d'épargne à 4 o/o.
 Contre obligation à 4 1/4 o/o.
 5060 H26033L

La Stimuline

Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la velaison pour le nettoyage et la sécrétion du lait. — Prix 2 frs -- le paquet de 500 gr. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries A. Panchaud & Cie fabr. à Vevey 34060 5040

A VENDRE

Hôtel-Pension de la Tête-Noire

sur Trient (Valais)

avec terrains et bois attenants. Altitude 1194 m. Situation pittoresque, à 30 minutes de la gare du Châtelard; entièrement meublée, assuré pour 68000 fr. Convient pour pensionnat. Prix 35000 fr. à débattre. A défaut de vente location. 5140
 S'adresser à la Banque A. TISSIERES à Martigny. H 21251 L

Sciaticque, rhumatisme, goutte lumbago, névralgies!!!
 urérison certaine et radicale par l'emploi des frictions de **François GILLARD-VURLOD** COLLONGES s/ TERRITET (Vaud)
 Trois ou quatre frictions suffisent dans la plupart des cas. Tout facon ne portant pas mon cachet de cire rouge est une contre-façon. Nombreux certificats. H20083X 5023

Ameublement pour fiancés à partir de 200 fr. Meubles pour cuisine; Meubles séparément et à volonté sur demande, chez **Rouiller fabrique de meubles** Collonges (Valais) 5 026

Voulez-vous
une bonne montre
un bon régulateur
un réveil

Demandez catalogue gratis.
 Tout le monde est bien servi.

Horlogerie Jaager, père 5059
PERY, près de Bienne
 Echange et réparation des montres à prix très avantageux

Les **chaussures Hirt** sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

L'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.-
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.-
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
No. 30-35	Frs. 5.20	
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5.-
No. 30-35	Frs. 6.-	
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
No. 30-35	Frs. 5.50	
No. 36-39	Frs. 6.80	

Rod. Hirt, Lenzbourg.

Régénérateur
 à base de quinquina et de fer
A la pharmacie de Chastonnay, Sierre
 est recommandé aux convalescents, aux personnes de constitutions faibles et atteintes d'anémie. H31409 5156
 Fr. 2.50 le flacon **Marque déposée**

COGNAC OLD
 MEYER FILS
 Super fin premier Qualité

Dépôt: Ernest BOSCO, Vins et liqueurs, Monthey. 5137 (H1475Q)

GRANDE SALLE DE L'UNION, BEA
 Les Dimanches 14 et 21 Mars deux grandes représentations données par la Société dramatique de Bex avec le bienveillant concours d'un orchestre d'amateurs

Programme 88

Les Vivacités du Capitaine Tic,
 comédie en trois actes. (Extraite)

L'affaire de la rue de l'Oursine

Prix des places: Réservées 1.50 premières et cordon des galeries 1 fr. Galerie 0.50 cent. Billets en vente Librairie Meister Bex. La salle sera chauffée

La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraîchement torréfié et vert.
 Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
 Colis postaux de 2fr. 50 et 10 etc. kilos bruts
 Rabais de 5% en timbres-économies. Envois franco à partir de 10 frs.
 Prix-courants gratuits et franco.
 „MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés
 Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
 Bureau central à BERNE, Schanzstrasse, 6
 Plus de 80 succursales en Suisse.

ROBINET
 ET DISTRIBUTEUR
A PURIN
 brevet n° 20198
 Breveté
 en Allemagne
 et en France.

est d'une solidité absolue et permet l'ouverture et la fermeture hermétique du robinet à tout endroit du char. Complet avec tirant, etc. fr. 12, — franco. **Milleur robinet à purin** et très bon marché. Point de rouille. **Souppes d'arrêt** d'un montage facile pour tuyaux de 8 à 30 centimètres de diamètre. H3927 24
 Pour tous détails, demandez catalogue gratis.

J. LABARTH, mécanicien, Steckborn (Thurgovie.)

GALLINEA

de la Maison A. Panchaud & Cie Vevey

Cet aliment de la Basse-Cour très concentré, peut être mêlé avec du son, des pommes de terre cuites, des débris de ménage. C'est la nourriture la plus économique et la plus nutritive pour les poules. La nourriture d'une poule coûte environ 6 francs par an. Se vend en sacs de 10, 25 et 50 kilos à 30 centimes le kg. H3460L

La Gallinée a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions d'Aviculture de Lausanne, Neuchâtel, Genève, Chaux-de-Fonds Aigle, Bienne, Fribourg, Saignelégier, etc.

Les produits concurrents tous de fabrication récente ne sont que de grossières imitations faites par des anciens clients de la maison, qui ont su apprécier les bons effets de la Gallinée et ont essayé de l'imiter.

A la même maison on peut se procurer: Phosphate de chaux alimentaire Farine de viande, Ecaillés d'huîtres moulues, Poudre d'os, Sarrasin, Maïs, Gruaux d'avoine, etc. 5066

A. Panchaud & Cie Vevey

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie-Optique
 Machine à coudre Pfeff
Henri MORET,
 Martigny-Ville

Le Magasin a été transféré au fond de la place près de la Conso-mation.
 Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Horloges.
 Riche assortiment de bijouterie or, argent et doublé.
 Alliances. Gravures instantanées et gratuites. Concessionnaire des montres de précision Oméga, Zenith. Réparations promptes et soignées tous genres. 79

L'Arome
 « Croix-Etoile »
 vient de nouveau arriver chez

MAGGI

est Polages à la minute

Marie-Louise Rey-Bellet, St-Maurice. 5161

Mesdames!
 N'achetez pas vos chapeaux avant d'avoir visité la

GRANDE EXPOSITION

des modèles de Paris

Dernier chic!
 Une visite s'impose!

EXPOSITION à SION

dès le 1er Mars,
 à St-Maurice Hôtel du Simplon
 du 21 au 24 Mars
 Mme Rémy-Schmidt

LACTINA SUISSE
 Lait pour veaux
 Aliment complet REMPLAÇANT AVEC UNE ENORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL pour l'élevage des veaux, porcelets, etc. Maison fondée en 1882

5088 en sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogs. H34860L
A. PANCHAUD, fabric. à Vevey
 Dépôts chez les principaux Négts, droguistes et grainiers.

LA CATALYSINE guérit rapidement:
 Furoncles, Diphtérie, Grippe, etc. Maladies infectieuses, toutes fièvres en général. — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne: Pharmacie Béguin, et pour le gros: Laboratoire Béguin. 5073 H27101-5

IMPURETES
 du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de **SIROP**
 de brou de noix ferrugineux
GOLLIEZ
 (Marque : 2 Palmiers.)
 En vente partout en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
 Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat H201

INSTITUT DE JEUNES GENS
 Etude sérieuse et rapide des langues mod. branches comm. prép. aux examens postes, chemins de fer, douane, Educ. soignée, conf. mod. Prof. DARMANGEAT, Liest 1056

Cafés de Lenzbourg
 garantis francs de goût

5 kg. Campinas, trié	fr. 5.60
» fin et fort	fr. 6.45
5 » extra fin	fr. 7.-
5 » Perle	fr. 7.40 et 8.50
5 » Javaz véritable supérieur	fr. 9. & 9.50
5 » Café bien torréfié	fr. 7.50
5 » Mélange-Réclame de Lenzbourg	fr. 9.-
1/2 kg. Thé Souchong,	fort fr. 1.80
1/2 kg. Thé Ceylon	Peccole, très fin fr. 3.-

Demandez le prix-courant. BERTSCHINGEO-HIRT, Lenzbourg. 5063 H6855Q

L'EFFICACITÉ
 dans le traitement des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites etc. du

Goudron Burmann
 se prépare par un quart de siècle de succès Pharm. BURMANN Lausanne et toutes les pharmacies 1.50 H1244L le flacon 5049

35 ans
 de succès placent le véritable H5032L
COGNAC FERRUGINEUX
GOLLIEZ
 (Marque : 2 Palmiers)
 au premier rang pour le traitement de l'ANÉMIE, Pâles couleurs, faiblesse etc. — En vente dans toutes les pharmacies.
 en flacon de 2.50 et 5 fr.—
 Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat. 5002

Montres & Bijouterie
 N'achetez rien sans demander le nouveau catalogue de la fabrique EXCELSIOR.
 Vente directe au particulier. Dernières nouveautés. Qualité garantie. Prix avantageux.
 Fabrique EXCELSIOR, Lausanne. H41382L 5061

Loterie en faveur de l'infirmerie de Martigny
 Gros lot: 1000 frs. Prix du billet 1 fr.
 En vente dans toutes les communes du district. Envois contre remboursement par la Commission de la Loterie, à Martigny-Ville. H26254L 5062

Avis aux vigneron
 Vu l'approche de la saison d'avis MM. les vigneron que j'ai un joli choix de sécateurs neufs forgés et garantis à des prix modérés.
 Aiguillage et réparation des sécateurs prompts et soignés. Se recommande: E. STRASSER, coutellerie rue du Cropt, BEX. 22

GRIPPE
 névralgies, insomnies, etc., guéries par la **CÉPHALINE**
 souverain contre la Migraine
 A.-G. Petitat, ph., Yverdon.
 Toutes pharmacies, poudres 1.50 la boîte
 Dépôt: Pharmacie LO-VEY Martigny. 5032

PHOTO
 Appareils accessoires le plus grand choix
 Travaux pour amateurs
 Nouveau catalogue illustré gratis et franco.
A. SCHNELL, 9 Place
St François Lausanne.
 H 10856-22 L. 5142

A louer à Monthey à partir du 1er Mai. à l'entrée de la rue du Château près de la place du Marché, 83
Deux magasins
 dont l'un avec four de boulangerie et local pour dépôts et un APPARTEMENT avec cave galetas et buanderie. Pour renseignements et conditions s'ad. au journal.

Arbres Fruitières
 Pom miers, Cerisiers, Pruniers,abricotiers etc. haut-tige arbres nains. 86
 Dans les meilleures variétés s'adr. à Clément VUADENS et Berger. Vouvry.

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel

Lavage chimique et Nettoyage à sec des Costumes les plus compliqués et Vêtements en tous genres, etc.
 Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, etc. Les vêtements de Dames et Messieurs sont remis à neuf. Les envois par la poste sont exécutés soigneusement

H2674L
 TÉLÉPHONE.

Teintures en tous genres. Etablissement de premier ordre en Suisse

— Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Bureau de l'Usine, Faubourg du Lac, 15-17, Neuchâtel. —
 Dépôt pour Monthey chez Mlle SCHLINGER, couturière; pour Vouvry, Mlle Amélie DUPONT, couturière.

5117
 TÉLÉPHONE